

# Actualité Belgique

**NATURISME** INTERDIT PAR LA LOI

## La rando nue, ça existe !

La "randonnée" allie plaisirs de la balade et du naturisme

**En vacances, vous serez peut-être tenté par une balade en forêt. Si, au détour d'un sentier, vous croisez une petite troupe de promeneurs nus, il s'agira probablement de "randonneurs", des adeptes de la marche... dans le plus simple appareil!**

À l'heure actuelle, le naturisme est permis en Belgique, mais au sein d'espaces clos et bien délimités. Pour les naturistes, ce manque de liberté est parfois frustrant, et certains n'hésitent plus à "enfreindre" la loi pour se lancer dans des promenades, vêtus de leurs seules chaussures de marche...

### CHEMINS PEU FRÉQUENTÉS

Depuis quelques années, avec l'essor d'Internet, la "randonnée" ou la randonnée dans le plus simple appareil, a de plus en plus de succès. Via les forums, les adeptes se donnent rendez-vous sur des chemins peu fréquentés, pour s'adonner à leur passion. Dans leurs sacs, ils possèdent généralement des paréos ou des vêtements faciles à enfiler, au cas où un promeneur inopportuniste croiserait leur route...

*"J'ai plusieurs fois pratiqué la randonnée sauvage en Belgique", nous explique ce naturiste montois, qui a préféré garder l'anonymat. "C'est une sensation extraordinaire. Le problème est que, chez nous, le naturisme sauvage est assimilé à de l'exhibition sexuelle. En balade, il faut donc toujours être prêt à se rhabiller en quatrième vitesse... Quand on en a le temps! J'ai déjà dû rattraper des promeneurs croisés en chemin, pour leur expliquer mon*

**POUR UN ADEPTE MONTAIS, "C'EST UNE SENSATION EXTRAORDINAIRE"**

*cas et les empêcher d'appeler la police!"*

*"Depuis lors", poursuit notre homme, "je préfère m'adonner à ce plaisir en France, dans des endroits réservés." Face à la demande des naturistes, des circuits de randonnée, délimités et interdits aux promeneurs habillés, ont en effet vu le jour dans plusieurs pays, comme la France.*

*"Vous arrivez dans un parking, vous vous déshabillez, et hop!*



Des circuits de "randonnée" sont réservés aux naturistes. ■ D.R.

*Vous suivez les flèches", détaille Jacob Hubert, naturiste belge de 66 ans.*

### LIBERTÉ TOTALE

*"C'est la liberté totale", poursuit-il. "Pendant deux heures, vous sentez le vent et le soleil sur votre corps. Il n'y a malheureusement pas d'équivalent en Belgique, où il existe des petits parcours de 800 mètres autour*

*des camps naturistes. Bien sûr, il y a aussi les dunes de Bredene, mais il paraît qu'il y a beaucoup de voyeurs. Rien à voir avec le vrai naturisme, qui est une philosophie, une manière de vivre!"*

N.E.

### À NOTER

Plus d'informations sur [www.vivre-nu.com](http://www.vivre-nu.com)